



ASSOCIATION
DES COMMUNES VAUDOISES

Partenaire
des petites
et moyennes
communes
depuis 2002



Qui sommes-nous?

Partenaire des petites et moyennes communes, **l'Association des Communes Vaudoises (ADCV)** défend leurs intérêts au quotidien depuis 2002.

Active au sein d'une vingtaine de commissions et groupes de travail, notre Association est un interlocuteur privilégié des services de l'Etat pour **exprimer la réalité des communes**.

Attachée à la politique de milice, l'ADCV poursuit les buts suivants

- Représenter et défendre les intérêts de nos communes membres.
- Promouvoir l'autonomie communale et une politique de proximité.
- Développer les compétences et favoriser les échanges entre élus.

Nos domaines d'engagement

Notre Association s'engage et bénéficie de compétences reconnues dans tous les domaines de l'action communale, garantissant ainsi la représentation de vos intérêts. Les membres de notre Comité disposent d'expertises spécifiques dans les domaines suivants.



Une force politique au service des communes

De par sa **liberté d'action**, l'ADCV constitue une force politique indépendante au service des communes. Notre Association est consultée plusieurs fois par mois par les services de l'État. Nous **analysons chaque projet** du point de vue de la réalité des petites et moyennes communes.

Afin de promouvoir l'autonomie communale, nous menons régulièrement des actions politiques et de communication. Notre Association est particulièrement attentive aux reports de charges et à la complexité excessive des normes; deux préoccupations centrales des communes vaudoises.

Nos prestations

Représentation des intérêts de nos membres

L'ADCV s'engage activement à défendre les intérêts des petites et moyennes communes lors des consultations de l'Etat, ainsi qu'au sein des commissions et groupes de travail où elle siège.

Le Comité et le Secrétaire général interviennent sur demande comme intermédiaires entre les membres et les services de l'Etat pour faciliter les projets et l'accès aux informations.

Plateforme d'échange entre élus

Les Rencontres de l'ADCV sont organisées 2 fois par an sur des thématiques d'actualité réunissant des représentants cantonaux et communaux, afin de favoriser le partage d'expériences.

Les élus de nos communes membres bénéficient d'informations personnalisées par dicastère et ont également l'occasion d'échanger avec leur homologues lors de réunions conviviales.

L'ADCV fournit à ses membres des guides pratiques et des synthèses sur les évolutions législatives et thématiques concrètes, afin de les accompagner au quotidien.

Accompagnement et conseils sur mesure

Notre Secrétariat général est à la disposition des membres pour répondre à leurs questions juridiques et participer à l'analyse ou à la conception de projets.

Afin de disposer d'un regard externe ou de conseils, nos membres peuvent également solliciter notre expertise dans les différents domaines de l'action communale.

Nos valeurs uniques

Égalité



Nous garantissons la représentativité et l'égalité pour toutes nos communes membres. A l'ADCV, toutes les communes ont une voix qui compte. Notre Association a justement été créée par des communes désireuses d'être traitées sur un pied d'égalité.

Proximité



L'ADCV entretient une forte relation de proximité avec et entre ses membres. Nous sommes particulièrement sensibles aux thématiques concrètes qui impactent les communes dans leur quotidien. En tant qu'élus, vous avez l'opportunité d'échanger avec vos homologues et de partager des bonnes pratiques.

Indépendance



L'ADCV maintient une indépendance politique en tout temps. La défense des intérêts de nos communes membres constitue le fil rouge de notre engagement. Notre indépendance garantit que cette mission ne soit jamais influencée par des intérêts partisans et nous offre une totale liberté d'action.



Les témoignages de nos membres

Pierre Siegwart,

Syndic de Vufflens-le-Château, 884 habitants

« À l'ADCV, la voix des petites communes compte; aucune commune n'y est plus importante que l'autre. L'association est à notre écoute et nous permet de débattre de sujets concrets avec d'autres élus. En tant que miliciens, faire partie de l'ADCV est une grande plus-value. »

Sylvain Pécoud,

Syndic de Le Vaud, 1'403 habitants

« Le Vaud se retrouve pleinement dans l'engagement de l'ADCV envers les communes de petite et moyenne taille, un engagement qui correspond étroitement à nos propres valeurs. Nous sommes reconnaissants pour le soutien précieux du Secrétariat général de l'ADCV, toujours prêt à répondre à nos besoins et à nos interrogations. »

Stéphane Porzi,

Syndic de Saint-Prex, 5'871 habitants

« L'ADCV est un contre-pouvoir qui nous permet d'unir nos forces. Les communes membres défendent une vision commune d'entraide et de proximité. Nous travaillons ensemble pour trouver des solutions basées sur le bon sens et la défense de l'autonomie communale. »



Pour plus d'information
visitez notre site internet
www.adcv.ch

Comment devenir membre?

Vous vous reconnaissez
dans nos valeurs?

Nous vous invitons à rejoindre l'ADCV.

Contactez notre secrétariat par **courriel**
ou **téléphone**.

Nous répondrons à toutes vos questions et
viendrons avec plaisir à votre rencontre.

La cotisation annuelle est fixée en fonction
du nombre d'habitants. Retrouvez la liste
de nos communes membres et toutes les
informations utiles **sur notre site internet**.



Route du Château 4
1185 Mont-sur-Rolle

021 826 11 41
info@adcv.ch

www.adcv.ch